

7 mai 2019

Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce septième jour du mois de mai de l'an deux mil dix-neuf, à vingt heure, sont présents :

Laurette Chapados
Claude Roussy
Delisca Doucet
Réjean Desroches

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice-générale est aussi présente.

60-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

61-2019

ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 2, 16 ET 30 AVRIL 2019

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 2, 16 et 30 avril 2019 soient acceptées telles que rédigées lues.

Adoptée

62-2019

COMPTES

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 05-19 et 05A-19 au montant de 19 494.69\$ soient acceptés et la directrice-générale est autorisée à les payer.

Adoptée

APPUI POUR LA RÉHABILITATION RAPIDE DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE

CONSIDÉRANT la situation globale du chemin de fer gaspésien, notamment les travaux majeurs qui y sont requis pour permettre le retour de la circulation ferroviaire dans la région;

CONSIDÉRANT les annonces gouvernementales confirmant la volonté de réhabiliter le rail sur toute sa longueur, de Matapédia à Gaspé, avec le budget minimal de 100 millions\$ déjà annoncé;

CONSIDÉRANT la nécessité que ces investissements se concrétisent à très court terme, vu les besoins clairement exprimés par les entreprises et par le milieu, afin de consolider des centaines d'emplois et de favoriser le développement socioéconomique de la région;

CONSIDÉRANT les enjeux reliés à la sécurité routière quant à la circulation de convois hors normes nécessaires en raison de l'absence de service ferroviaire, ainsi que l'usure prématurée de la chaussée que provoque la circulation lourde qui devrait normalement circuler par la voie ferrée;

CONSIDÉRANT que le Premier ministre du Québec et son ministre des Transports ont récemment annoncé que la cible de réalisation des travaux de réhabilitation était reportée à 2026;

CONSIDÉRANT que les acteurs du milieu, notamment les élus et les entreprises, ont clairement manifesté leur insatisfaction quant à ce délai exagérément long;

CONSIDÉRANT que les délais prévus pour la réfection complète du rail nuisent aux investisseurs privés et privent la Gaspésie de projets économiques porteurs tout en affectant les coûts de transport des utilisateurs actuels, nuisant à la compétitivité des entreprises et aux centaines de travailleurs qui y œuvrent;

CONSIDÉRANT que le gouvernement estime être capable de réaliser le projet de 6 milliards\$ du REM à Montréal en moins de 4 ans et que le chantier de 4,5 milliards \$ du Pont Champlain a pu se faire en 4 ans, alors qu'il se donne 7 ans pour réaliser un projet de seulement 100 millions\$ pour le chemin de fer de la Gaspésie, provoquant une iniquité inexplicable et inacceptable;

CONSIDÉRANT que des solutions existent pour raccourcir ces délais, notamment en utilisant un devis de performance plutôt qu'une multitude de processus administratifs interminables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité du Canton de Hope,

SALUE la confirmation des investissements requis pour la réfection du rail gaspésien sur toute sa longueur, de Matapédia à Gaspé;

APPUIE les acteurs politiques et socioéconomiques de la Gaspésie dans leurs demandes d'accélération de réalisation des travaux du chemin de fer, en raison de l'impact économique majeur de cette infrastructure sur la création et la pérennisation de plusieurs centaines d'emplois dans la région;

DEMANDE au ministre des Transports du Québec et à son ministère de mettre en œuvre des solutions visant à raccourcir grandement les délais de réalisation des travaux de réfection du chemin de fer.

Adoptée

64-2019

ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE - ADMQ

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice-générale assiste à l'activité de réseautage de l'ADMQ qui aura lieu les 30 et 31 mai au Gîte du Mont-Albert.

Adoptée

65-2019

DEMANDE DE PAIEMENT PAR CARTE DE DÉBIT OU CRÉDIT

Considérant que les citoyens ont fait la demande pour effectuer le paiement de leurs comptes de taxes par la carte de débit ou crédit à la municipalité de Hope;

Considérant le coût du service de paiement par la carte de débit est trop élevé soit 414\$ annuellement en plus de .10\$ la transaction;

Considérant le coût du service de paiement par la carte de crédit de 2.6% du montant de la transaction;

Considérant que les institutions financières de la région offrent à ses clients le service de paiement du compte de taxes à leurs comptoirs et par internet;

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande de paiement du compte de taxes par carte de débit ou de crédit au comptoir de la Municipalité de Hope.

Adoptée

66-2019

ACHAT SEL - HIVER

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète trois voyages de sel de Mines Seleines (45-50 tonnes) au prix de 104.50\$/tm

Adoptée

67-2019

DON

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que les dons suivants soient faits :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Association des pers hand. Visuelles | 25\$ |
| Bal des finissants | 200\$ |
| Télévag | 50\$ |
| Fête nationale du Québec | 25\$ |

Adoptée

68-2019

SITE DE MATÉRIAUX SECS

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ouverture du site soit faite le 18 mai 2019.

Adoptée

69-2019

PROJET FAIR

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope confirme sa participation au projet FAIR 2019 et qu'elle désire utiliser son enveloppe au total.

Que Nancy Castilloux, directrice-générale soit mandatée de présenter le projet à la MRC de Bonaventure.

Que Nancy Castilloux, directrice-générale soit autorisée à signer tous documents concernant le projet.

Adopté

70-2019

ENGAGEMENT CANTINE

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité engage Josée Anne Lebrasseur comme cuisinière.

Le taux horaire est ajourné au 9 mai 15h00

Adoptée

71-2019

FORMATION EN HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ALIMENTAIRES

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que Josée-Anne Lebrasseur et Rachel MacWhirter assiste à la formation en hygiène et salubrité alimentaires.

Adoptée

72-2019

RENCONTRE EMPLOYÉS - SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Rencontre le 13 mai de 18h00

73-2019

ÉTUDE - BRANCHEMENT RÉSEAU D'ÉGOUT

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte l'offre de ARPO pour faire l'étude de branchement sur le réseau de 2 contribuables.

Adoptée

74-2019

RÉPARATION - FUITE AU BASSIN

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse réparer les fuites au bassin par des plongeurs.

Adoptée

75-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Claude Roussy que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whittom, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

